

Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville Province de Québec

Avis public

SÉANCE DU CONSEIL DU 6 JUILLET 2020 À HUIS CLOS

AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée, qu'en raison de la situation exceptionnelle liée à la COVID-19, la prochaine séance du conseil municipal prévue le lundi 6 juillet 2020 se tiendra à huis clos, par vidéoconférence. Cette mesure est autorisée par l'arrêté ministériel. Nous vous invitons à consulter l'ordre du jour sur notre site internet à partir du jeudi 2 juillet prochain.

Après la parution de l'ordre du jour nous invitons les citoyens à transmettre leurs questions relatives à la séance du conseil par courriel au dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca. Comme à l'habitude, le procès-verbal sera publié dans la prochaine édition du journal municipal.

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville, Ce 1er jour du mois de juillet 2020.

Émilie Petitclerc

Encle Postder

Directrice générale et secrétaire-trésorière



Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville

CERTIFICAT DE PUBLICATION D'UN AVIS PUBLIC

Objet:

SÉANCE DU CONSEIL DU 1er JUIN 2020 À HUIS CLOS

Je soussignée, Émilie Petitclerc, directrice générale et secrétaire-trésorière, résidant à Saint-Hyacinthe, certifie par les présentes sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis cijoint en affichant une copie, au bureau municipal et sur le site internet de la municipalité (http://saintbernarddemichaudville.gc.ca/), entre 16 h 30 et 16 h 40, le 21 mai 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 21 mai 2020.

Émilie Petitclerc Directrice générale et secrétaire-trésorière